



Agir pour la citoyenneté

SUR LES SECTEURS TEISSEIRE, MISTRAL, VILLENEUVE ET VILLAGE OLYMPIQUE À GRENOBLE







LA DÉMARCHE DU PROJET



Promouvoir le vivre-ensemble dans les écoles et les structures socioculturelles

Le projet dans ses grandes lignes :



Accompagner les jeunes Grenoblois, tout au long de leur scolarité, à devenir des citoyens engagés et responsables.

"

C'est un projet mené sur plusieurs années sur Villeneuve, Mistral, Teisseire, Village Olympique dans le but de construire un territoire de paix avec l'ensemble des acteurs.

Un projet en 6 étapes



Réaliser un « diagnostic » du territoire en allant à la rencontre des écoles, des maisons des habitants, des associations de quartier afin de bien connaître leurs défis sur le terrain.



Proposer, entre autres, les outils pédagogiques conçus par l'École de la paix. Ceux-ci s'appuient sur la pédagogie de l'imaginaire et ont recours à la construction d'images mentales « positives » qui permettent aux jeunes, placés dans des situations conflictuelles, de faire les bons choix.



Veiller à inclure les parents dans ce projet pour faire en sorte que ces apprentissages soient relayés par les familles.



Travailler dans la durée : proposer un continuum pédagogique via des interventions tout au long de la scolarité sur un même territoire de façon à avoir un impact plus fort sur les jeunes.



Faire intervenir des pompiers, des juges, des policiers, une compagnie de théâtre pour engager un débat avec les jeunes dans les classes.



Intervenir dans les structures socioculturelles avec lesquelles l'enfant est en contact afin d'inclure tous les acteurs éducatifs du territoire.



Enseignant / Animateur





LA MISE EN APPLICATION DU PROJET

Actions menées dans les écoles élémentaires et collèges

L'École de la paix propose des formations aux professeurs de maternelle. Elle intervient également auprès des élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) et des élèves de collège (6ème et 5ème) des quartiers Teisseire, Mistral, Villeneuve et Village Olympique de Grenoble.



Une formation d'1 h30 sur l'utilisation de l'outil pédagogique «Apprenons à vivre ensemble» est proposée aux enseignants de maternelle.

5 interventions d'1 heure autour de l'outil de l'École de la paix «Des lois pour vivre ensemble», en présence de l'enseignant. Les deux dernières séances sont animées conjointement avec un policier et un magistrat.

5 interventions d'1 heure autour de l'outil de l'École de la paix «Objectif paix», en présence de l'enseignant. La 1ère intervention permet aux élèves de se remémorer les apprentissages précédents. La 2ème séance est co-animée avec un sapeur pompier. Les 2 dernières séances sont animées conjointement avec un policier et un magistrat.

Au collège, l'exposition éducative et ludique «Le sentier de la guerre ou comment l'éviten» est proposée. L'objectif est d'éveiller la conscience des jeunes sur ce que sont et font les préjugés, les discriminations, la rumeur, la désignation d'un bouc émissaire.

Publics concernés en 2015

10 classes de CM1

10 classes de CM2

🎇 400 collégiens

10 enseignants de maternelle

20 enseignants de collège

300 adultes présents aux séances théâtre forum

<u>Avant</u>

Démarrage du projet initié à la demande des enseignants

MOQUERIES

Pendant

Interventions de l'École de la paix dans les classes avec la présence des enseignements Continuité éducative par la reprise des thématiques abordées, tout au long de l'année par les enseignants

Actions menées dans les structures socio-culturelles

après

L'École de la paix sensibilise les enfants et les adultes de ces quartiers à ces thèmes par la création de spectacles de théâtre forum au sein de structures socio-culturelles. Au cours de ces ateliers, les jeunes travaillent sur des faits de violence dont ils ont eu connaissance «dans la vie réelle». Ils s'interrogent sur «comment répondre à la violence sans utiliser la violence ?». En fin de cycle, ces réflexions prennent la forme de saynètes interprétées par les jeunes devant un public composé notamment de leurs parents.

L'ÉCOLE DE LA PAIX, CRÉATRICE DE CITOYENNETÉ

L'Ecole de la paix est une association laïque et non partisane créée à Grenoble en 1998.

L'École de la paix a été créée pour répondre à un besoin essentiel : faire de l'école le lieu où les enfants apprennent à résoudre leurs conflits sans recourir à la violence.



Agréée par le Ministère de l'Éducation nationale, l'École de la paix conçoit des programmes de renforcement éducatif pour les écoles primaires, les collèges et les lycées (droits, devoirs, citoyenneté, résolution de conflit).

En complément de ces outils pédagogiques spécifiques, l'École de la paix monte des projets personnalisés dans les établissements scolaires et les structures socio-culturelles.

l'École de la paix en quelques chiffres



7 salariés 27 administrateurs 50 bénévoles 200 adhérents 1000 fans Facebook La ville de Grenoble, membre de droit du Conseil d'Administration



1 catalogue d'outils pédagogiques pour les 3-18 ans

- Expositions interactives
- Animations
- Ouvrages pédagogiques

